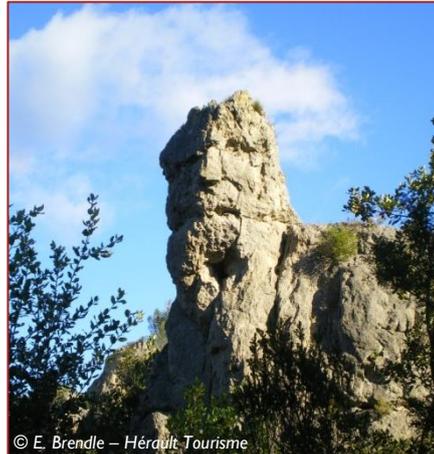




Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze



© S. Jacquot – Ozone YTT



© E. Brendle – Hérault Tourisme



© SMGS



© G. Delerue – Hérault Tourisme

Observatoire de la fréquentation 2017

Le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze.....	3
L'observatoire de la fréquentation.....	4
Méthode.....	4
Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site	4
Provenance des visiteurs.....	5
Zoom : le lac du Salagou.....	5
Ensemble de l'année	5
Saison estivale	6
Zoom : cirque de Mourèze.....	7
Ensemble de l'année	7
Gestion de la fréquentation	8
Les camping-cars	8
Le stationnement sauvage.....	9
Bilan	10

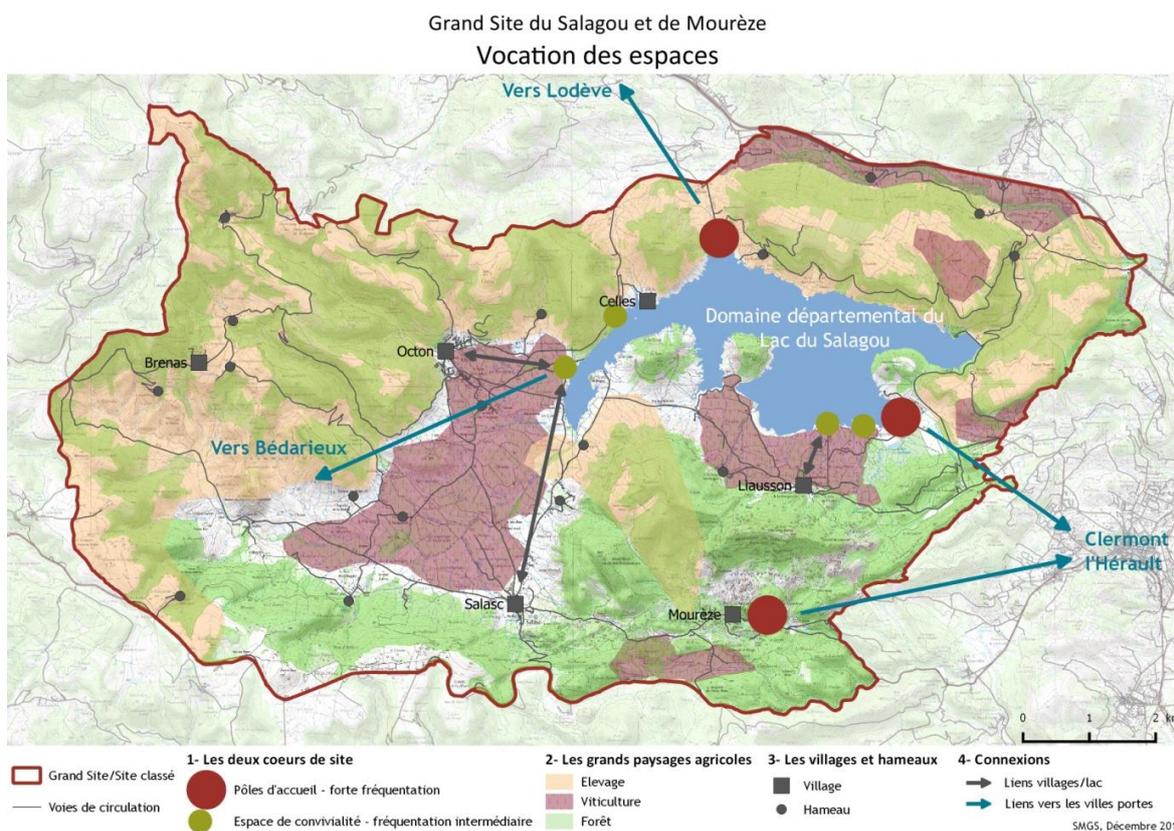
Le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

L'Opération Grand Site du Salagou et de Mourèze a été lancée en 2010. Ce projet de développement durable est **fondé sur la préservation et la valorisation des paysages et des patrimoines.**



© SMGS

L'OGS prévoit comment bien accueillir les visiteurs en toutes saisons, sans dénaturer le paysage et en partageant l'espace avec les activités locales (agriculture, vie quotidienne des habitants, gestion des espaces naturels...). Le nombre de places de stationnement dans les « cœurs de site » est limité. Les visiteurs supplémentaires sont répartis dans l'espace (déconcentrer du lac vers les villages en diversifiant les centres d'intérêt) et dans le temps : privilégier l'avant et l'arrière saison.



L'observatoire de la fréquentation

Méthode

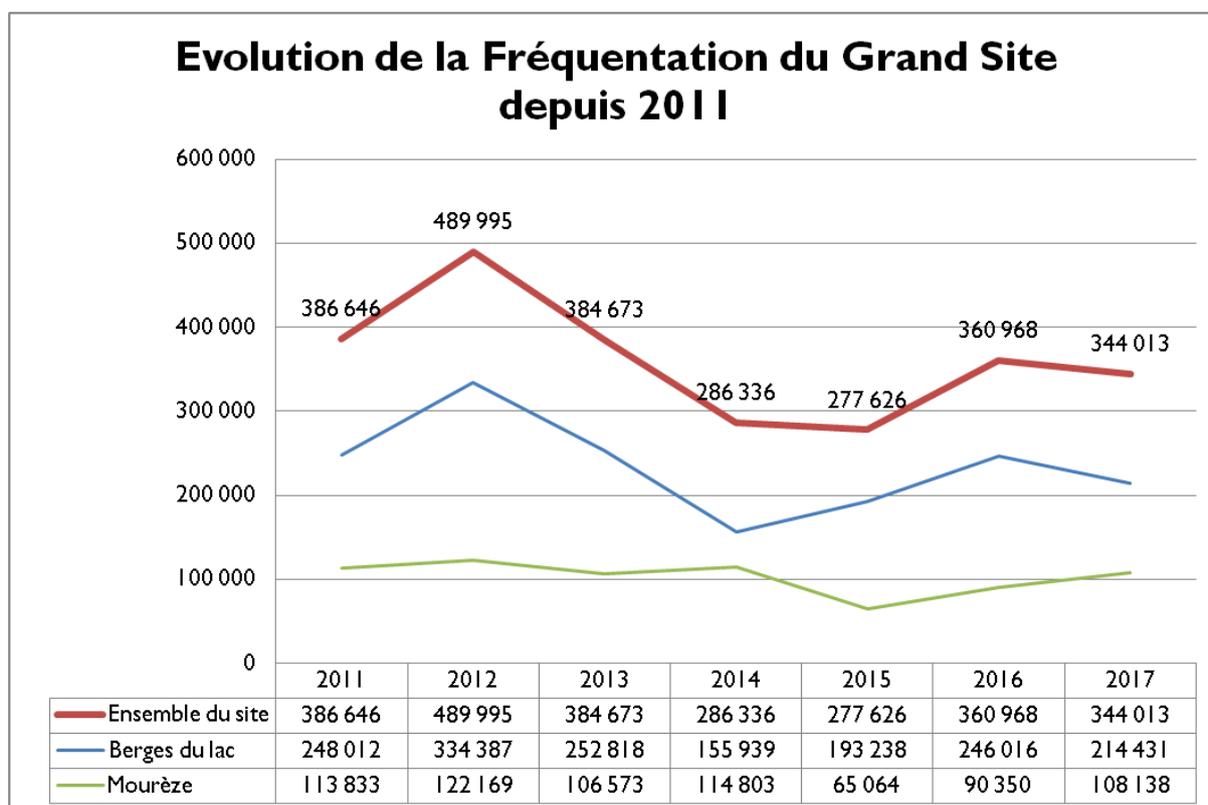
L'estimation de la fréquentation du Grand Site repose sur :

- Les données de **comptage des véhicules** réalisés pendant la **période estivale** selon un protocole précis. Ces données sont collectées par la patrouille du Grand Site, des prestataires de tourisme, des agents de terrain et des communes du Grand Site, du 1^{er} juillet au 31 août. Les comptages ont lieu à une période donnée (entre 15h et 17h30), un jour de semaine et un jour de week-end, afin d'obtenir une estimation du nombre de véhicules présents simultanément sur le site au moment du pic de fréquentation.
- Des données complémentaires sont issues des **comptages des visiteurs** de l'**Office de tourisme** du Clermontois. La fréquentation des quatre points d'accueil (Clermont l'Hérault, Mourèze, Octon et les berges du lac à Clermont l'Hérault) permet des extrapolations pour le reste de l'année et fournit une indication fiable de la fréquentation annuelle du Grand Site.

Estimation du nombre de visiteurs dans le Grand Site

La fréquentation du Grand Site en **2017** est évaluée à environ **345 000 visiteurs**, répartie comme suit :

- Berges du lac du Salagou : **214 431 visiteurs**
- Cirque de Mourèze : **108 138 visiteurs**
- Estimation de la fréquentation du reste du site (villages, festivals, manifestations, haute vallée, ...) : **21 443 visiteurs**



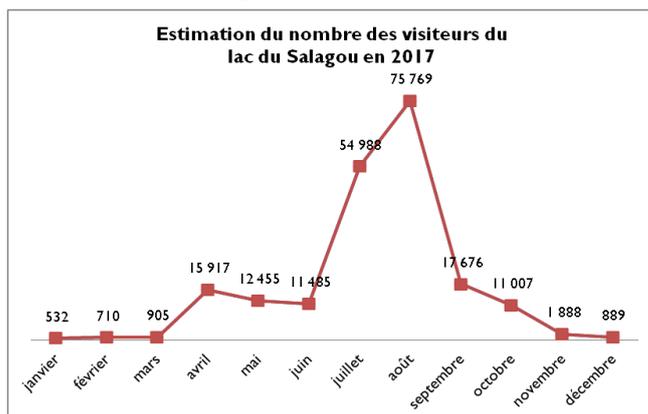
Provenance des visiteurs

Pas de données en 2017

Zoom : le lac du Salagou

Ensemble de l'année

La fréquentation des berges du lac est évaluée à **214 431 visiteurs** en 2017.



Année	Nombre de visiteurs
2011	248 012
2012	334 387
2013	252 818
2014	155 939
2015	193 238
2016	246 016
2017	214 431

Les données journalières de comptage des véhicules (jours de semaine et dimanches) ont été extrapolées pour définir la fréquentation des 2 mois d'été. Ces données ont ensuite été redressées par un coefficient de saisonnalité prenant en compte les comptages de l'Office du tourisme de Clermont l'Hérault. Le nombre de personnes par véhicule a été ajusté en fonction des saisons (plus bas entre novembre et mars, saisons où les chasseurs, pêcheurs et sportifs sont plus nombreux que les familles), moyen en avril, mai, juin, septembre, octobre (la fréquentation familiale du week-end se superpose à la fréquentation sportive et aux touristes hors saison souvent plus âgés), fort en juillet et août (les séjournants et visiteurs viennent en famille et entre amis). (cf. Note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation)

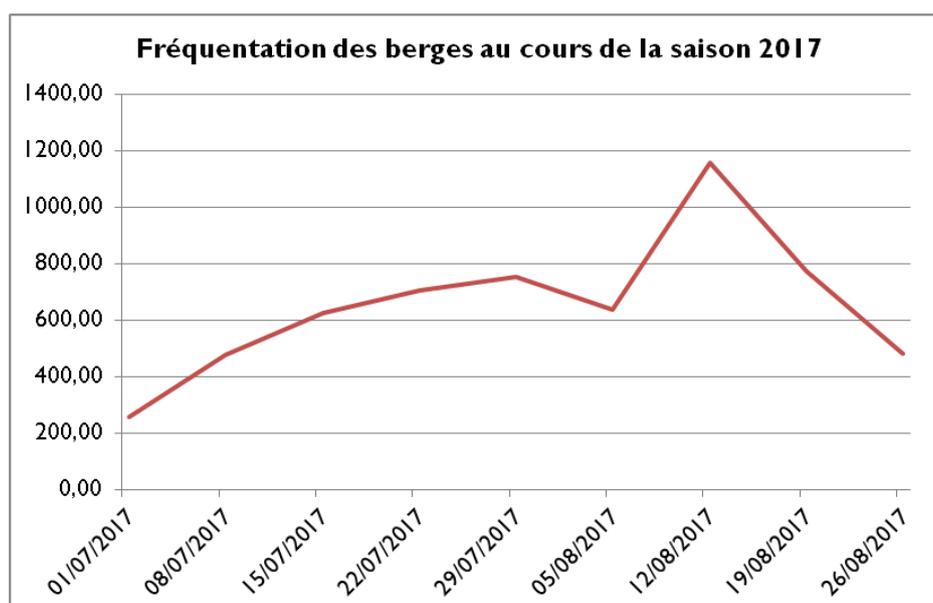
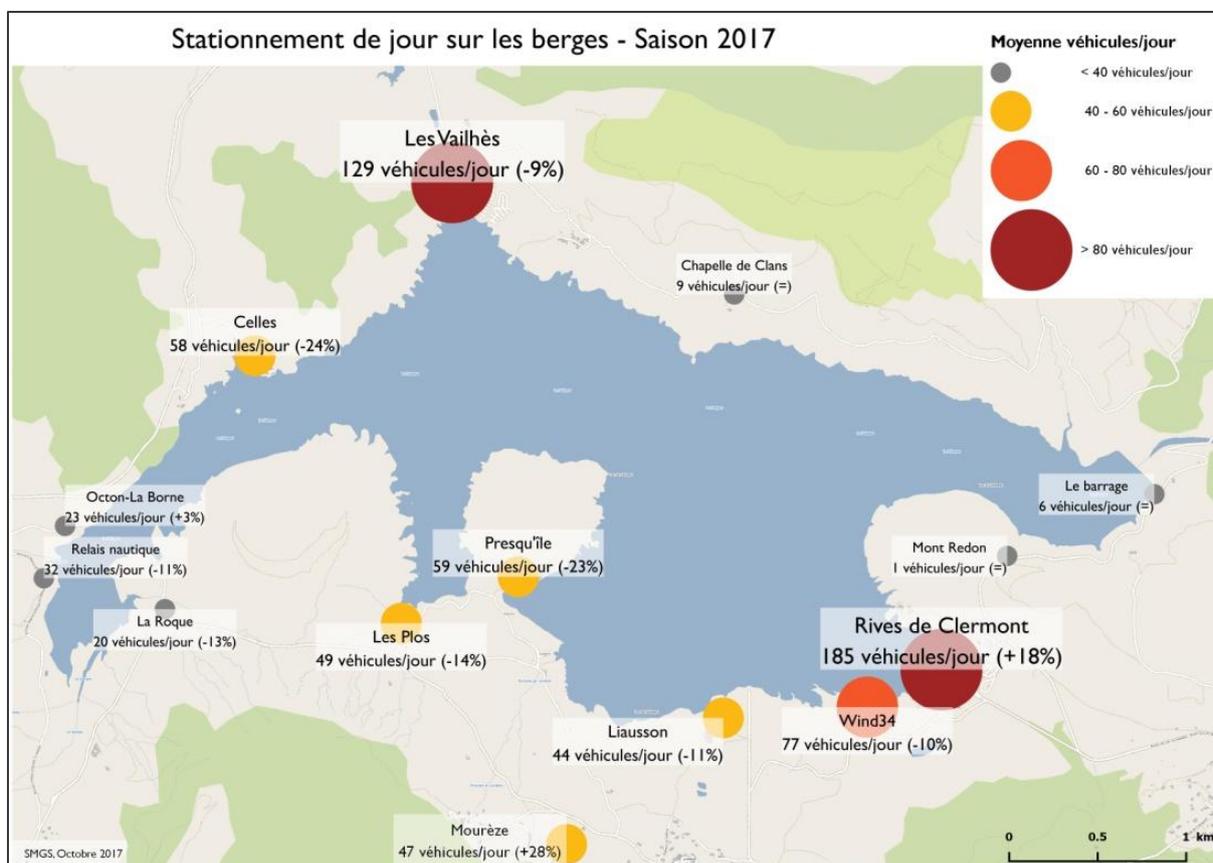


© SMGS

Saison estivale

Durant la saison estivale, les berges du lac accueillent en moyenne **702 véhicules/jour** (nombre de véhicules présents simultanément sur les berges au moment du comptage - entre 15h et 17h30).

- En juillet : en moyenne 558 véhicules/jour sur les berges (611 en juillet 2016)
- En août : en moyenne 844 véhicules/jour sur les berges (897 en août 2016)
- Les camping-cars représentent 8% des véhicules

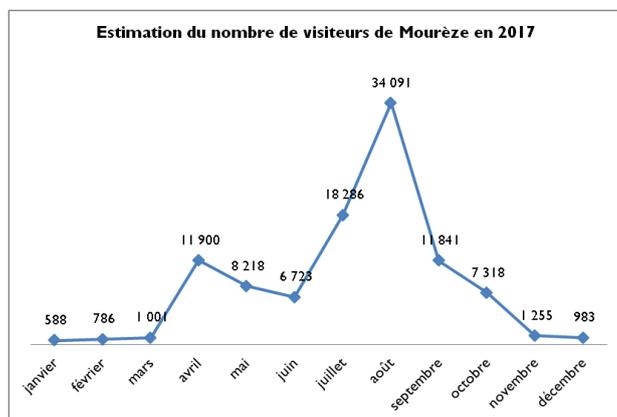


*** médiane du nombre de véhicules sur l'ensemble des parkings des berges / 7 jours*

Zoom : cirque de Mourèze

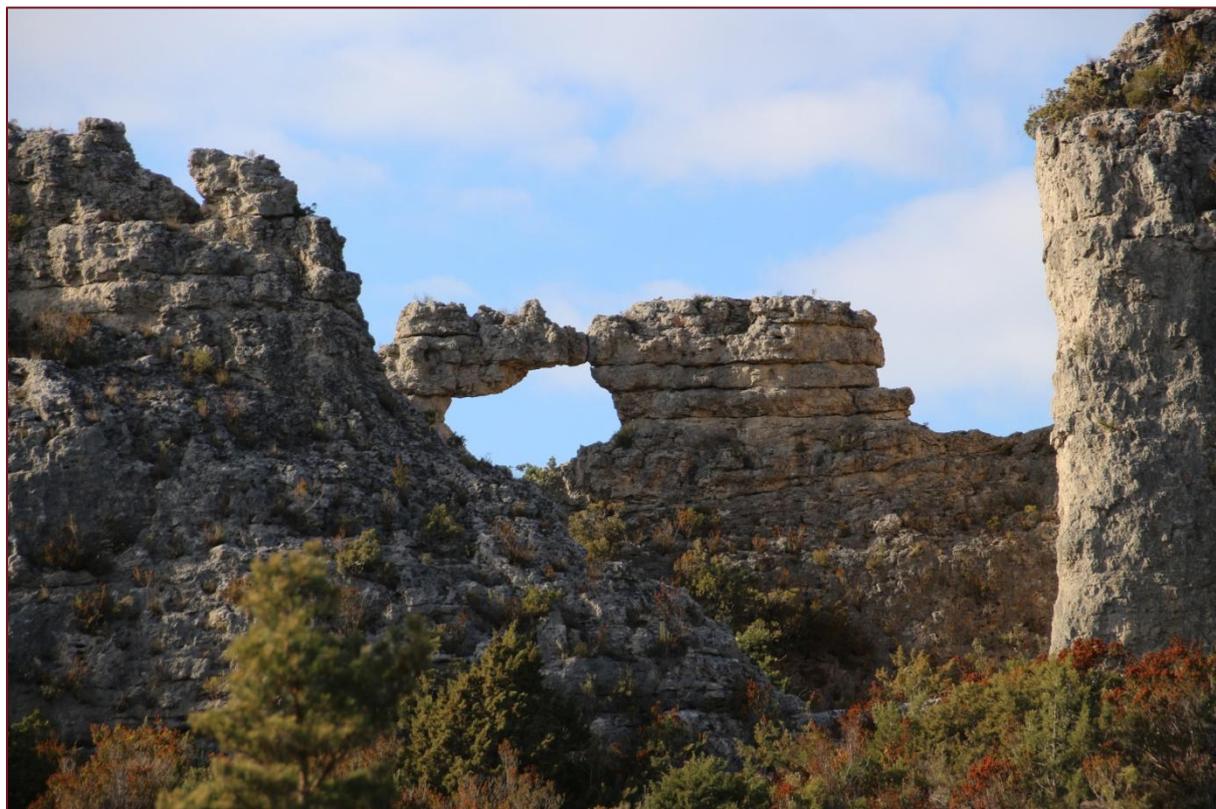
Ensemble de l'année

La fréquentation du cirque de Mourèze est évaluée à **108 138 visiteurs** en 2017.



Année	Nombre de visiteurs
2011	113 833
2012	122 169
2013	106 573
2014	114 803
2015	80 471
2016	90 350
2017	108 138

Extrapolation à partir du nombre de visiteurs du point d'accueil touristique de Mourèze, de comptages de véhicules sur le parking et des tickets d'entrée du parking (parking payant). Les chiffres n'étant pas disponibles pour l'année complète, la série a été complétée en s'appuyant sur les données de fréquentation de l'Office de tourisme de Clermont l'Hérault (cf Note méthodologie de l'Observatoire de la fréquentation).



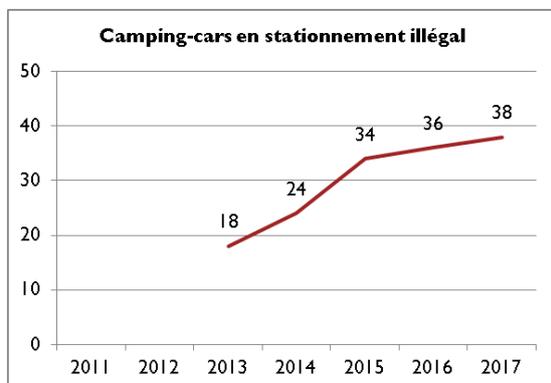
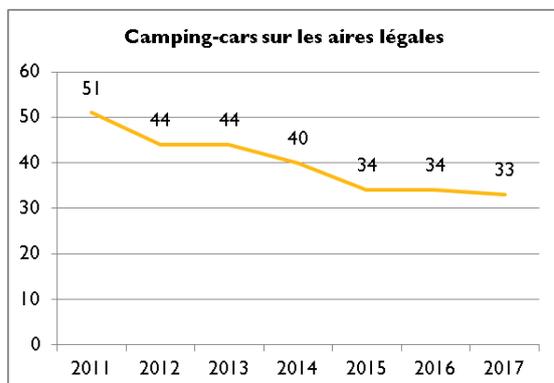
© SMGS

Gestion de la fréquentation

Les camping-cars

En moyenne chaque nuit, **38 camping-cars** stationnent illégalement sur les berges.

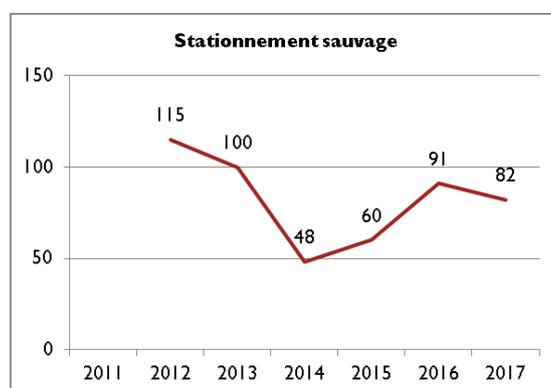
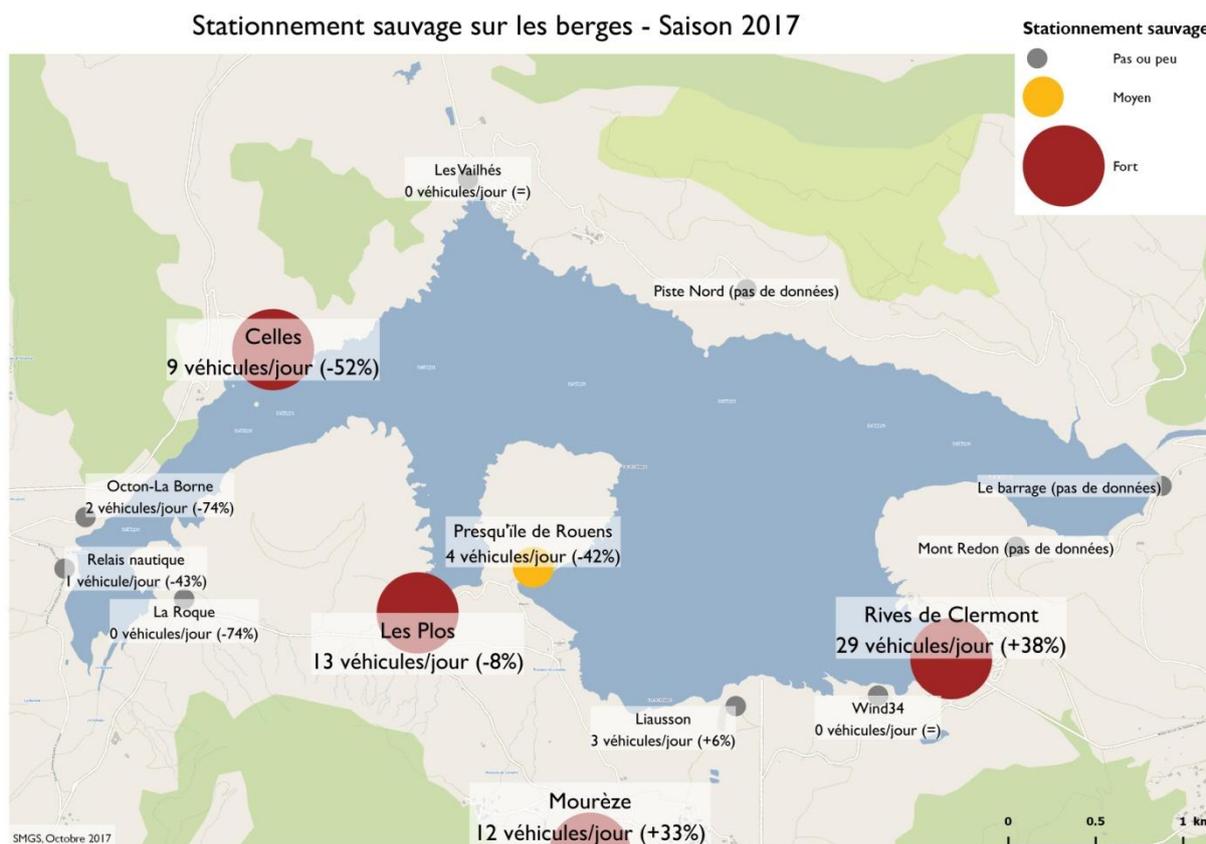
- 34 CC/nuit en juillet (contre 27 en 2016)
- 47 CC/nuit en août (contre 41 en 2016)



Le stationnement sauvage

Le stationnement sauvage (hors parking matérialisé) représente **11%** du stationnement total (11,5% en 2016).

- 53 véhicules/jour en juillet (contre 63 en 2016)
- 110 véhicules/jour en août (contre 116 en 2016)



Bilan

Globalement, une légère baisse de la fréquentation a été observée en 2017 (-5% par rapport à 2016) :

- malgré une augmentation de 20% du stationnement au cirque de Mourèze (deuxième année consécutive de hausse de fréquentation),
- mais baisse de 13 % sur les berges du lac,
- un nouveau record de fréquentation sur les parkings du Grand Site : 1458 véhicules le dimanche 13 août,
- une fréquentation moyenne de 700 véhicules/jours sur les berges, correspondant à la capacité d'accueil du site,
- augmentation du stationnement de nuit illégal des camping-cars,
- légère baisse du stationnement sauvage de jour (en lien avec la baisse de la fréquentation).



© E. Brendle – Hérault Tourisme

Pour un bilan qualitatif détaillé (Offices de tourisme et prestataires), consulter le compte-rendu de la commission fréquentation du 5 octobre 2017.